



Le continent Africain

Images www.planetobserver.com © PlanetObserver / BOA.

Les rapports d'activité 2005 des Banques du Groupe BANK OF AFRICA sont illustrés d'images prises par satellite de chaque pays où elles sont présentes.

Le Groupe BANK OF AFRICA

- Près de 2000 personnes à votre service
- 9 banques commerciales
- 3 sociétés de crédit-bail
- 2 sociétés d'assurance-vie
- 2 société d'investissement
- 1 société de bourse
- 1 bureau de représentation à paris
- 1 filiale informatique
- 130 sites d'exploitation et de production sur 9 pays
- Un chiffre d'affaires total de plus de 150 millions d' EUROS en 2006
- Plus de 700 000 comptes bancaires
- Près de 600 000 clients
- Plus de 80 guichets automatés bancaires et environ 100 terminaux de paiement électronique
- Une gamme complète de produits bancaires et financiers
- Une offre attractive en matière de contrats d'assurance-vie
- Des solutions adaptées à tous vos problèmes de financement
- Une ingénierie financière performante
- Un réseau puissant
- Des partenaires stratégiques comme : Natexis Banques Populaires, Proparco, la Société Financière Internationale (SFI - Groupe Banque Mondiale), la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) ou la Société Financière Néerlandaise pour le Développement (FMO).
- Un développement continu depuis plus de 20 ans
- Une expérience africaine unique

Les points forts du groupe

- La qualité du service offert à la clientèle
- Le dynamisme et la disponibilité des hommes
- La solidité financière et la cohésion du réseau
- La diversité des financements proposés
- L'expertise en ingénierie financière

La mémoire du Groupe BANK OF AFRICA

Fruit d'une nécessité historique, la BANK OF AFRICA - MALI (BOA-MALI) est née fin 1982 à Bamako, quasiment sans appui extérieur.

Ancrage initial mais aussi champ d'expérimentation irremplaçable, elle permettra de valider et d'affiner la conception générale et les principes d'action qui seront le fondement d'un réseau régional fort, vingt deux ans plus tard, de huit banques commerciales, d'une banque de l'habitat, de trois filiales de crédit-bail, d'une société de bourse... et d'une notoriété appréciable dans les milieux financiers et bancaires africains.

Cette émergence du Groupe BANK OF AFRICA s'est d'abord déroulée en trois phases majeures entre 1982 et 1998 :

- le démarrage de l'expérience avec la création de la BOA-MALI,
- le changement d'échelle avec la mise en place de AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH) et la constitution de la BANK OF AFRICA - BENIN (BOA-BENIN),
- l'extension progressive du réseau avec notamment la création de plusieurs BANK OF AFRICA et de quelques établissements financiers spécialisés dans l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine.

Une quatrième phase a été entamée en 1999 avec l'accent porté sur la consolidation et l'intégration du Groupe, tout en poursuivant la croissance externe :

- création de la BANK OF AFRICA - MADAGASCAR en 1999 ;
- démarrage de EQUIPBAIL-MADAGASCAR en 2000 ; fondation et ouverture de BANK OF AFRICA - SENEGAL en 2001 ;
- création de la BANQUE DE L'HABITAT DU BÉNIN (BHB) en 2003 et de la BANK OF AFRICA - KENYA en 2004, diversification dans de nouvelles lignes de métier, notamment l'assurance-vie et l'investissement dans des secteurs porteurs, tel que celui des télécommunications.
- diversification dans de nouvelles lignes de métier, notamment l'assurance-vie et l'investissement dans des secteurs porteurs, tel que celui des télécommunications

Le démarrage : la BANK OF AFRICA - MALI

Au début des années 1980, le système bancaire des pays d'Afrique francophone comprenait, à de rares exceptions près, d'une part, des filiales de banques françaises, principalement tournées vers le financement du commerce d'import-export et

la satisfaction des besoins financiers des grandes entreprises et, d'autre part, des banques d'État en butte à d'importants problèmes de gestion, fortement dépendantes des ambitions politiques et pratiquant une stratégie de crédit souvent hasardeuse. C'est en réaction à ces faiblesses des structures financières existantes et grâce à la détermination d'investisseurs privés maliens qu'est créée en décembre 1982 la BANK OF AFRICA - MALI (BOA-MALI). La banque s'est vite révélée comme un partenaire à part entière du système bancaire local et a connu un développement régulier depuis 1982 illustré par ses principaux indicateurs à fin 2005 :

- 94,4 milliards de F CFA de total bilantiel ;
- 77,3 milliards de F CFA de dépôts collectés ;
- 53,2 milliards de F CFA de crédits distribués ;
- près de 5 milliards de F CFA de fonds propres ;
- qui lui permettent de représenter plus de 12,4% des ressources du système bancaire malien.

Les facteurs de réussite expliquant cet essor continu se sont ensuite avérés déterminants dans la croissance des autres banques du Groupe :

- le dynamisme commercial et la volonté d'assurer un service de qualité ;
- l'effort de modernisme et d'adaptation à l'environnement local des instruments et méthodes de travail ;
- l'appui moral et parfois financier d'institutions internationales intéressées par cette expérience originale ;
- l'intervention aussi importante que possible dans les secteurs vitaux de l'économie malienne, et notamment dans les crédits de campagne destinés au coton et au riz et la forte implication de la banque dans le financement des petites et moyennes entreprises ;
- l'adoption d'une politique d'implantation progressive sur l'ensemble du territoire, à travers l'installation d'agences dans les principales capitales régionales.

Le changement d'échelle : la mise en place de AFRICAN FINANCIAL HOLDING et la constitution de la BANK OF AFRICA - BENIN

L'évolution de la BOA-MALI rendait concevable la reproduction d'une telle structure en d'autres lieux. Toutefois, pour imprimer l'impulsion nécessaire au développement et à l'élargissement de cette première expérience et pour assurer la cohésion des futures composantes, tout en préservant l'indépendance de chaque unité, l'existence d'une structure centrale est apparue indispensable. C'est à cette fin qu'a été créée en février 1988 la société AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH) dont les priorités, fixées dès l'origine, seront toujours respectées :

- promouvoir la création de banques privées, où les capitaux nationaux seraient fortement représentés ;

- être l'actionnaire de référence, apporter un soutien technique à la mise en place et assurer la gestion des BANK OF AFRICA ainsi créées ;
- plus généralement, s'associer à des investissements productifs relevant de tous les secteurs d'activité en intervenant à la fois comme société de capital-risque et, éventuellement, comme gestionnaire.

La mise en place d'AFH va permettre de préciser rapidement la question majeure de la structure du capital des BANK OF AFRICA, qui sera désormais tripartite.

- **Des actionnaires privés**, de préférence nationaux, apportant à chaque banque une dimension nationale.
- **La holding AFH**, qui assure pour chaque projet les rôles successifs de promoteur, d'actionnaire de référence et de partenaire technique.
- **Des institutions internationales** d'appui au développement du secteur privé qui contribueront à renforcer l'audience, le souci de rigueur et la crédibilité des BOA.

Ce sont quatre partenaires stratégiques - PROPARCO, la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), la Société Financière Internationale (SFI) et le FMO néerlandais - qui ont joué ce rôle.

C'est sur ces bases que va naître la BANK OF AFRICA -BÉNIN (BOA-BÉNIN), qui ouvrira ses portes au public le 15 janvier 1990 et dont la montée en puissance connaîtra une force et une régularité exceptionnelles, la banque étant devenue, dès sa seconde année d'activité, la première banque commerciale du pays et voyant son total bilantiel passer successivement de 16 milliards de F CFA en 1990, à 49,2 milliards de F CFA en 1992, 96,8 milliards de F CFA en 1995 et 281,7 milliards de F CFA en 2005, soit une multiplication par 17 de celui-ci en 16 ans.

L'extension progressive du Réseau vers la dimension régionale

Les perspectives ainsi tracées ne pouvaient être prolongées que si AFH disposait des moyens financiers nécessaires et si elle pouvait obtenir la présence à son « tour de table »
» d'actionnaires institutionnels.

L'accroissement du capital de la holding sera donc une priorité constante de celle-ci et trois actionnaires de poids entrèrent successivement au capital de AFH : PROPARCO, le FMO néerlandais et la banque NATEXIS, devenue NATEXIS-BANQUES POPULAIRES.

Sur cette base renforcée, qui préserve toutefois strictement l'indépendance stratégique du Groupe, « l'expérience » BOA va enregistrer une nouvelle expansion et, pendant que se consolident les établissements maliens et béninois, trois nouvelles BANK OF AFRICA vont naître à partir de 1994, au Niger, en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso, donnant au Groupe la force d'un véritable réseau.

S'y ajouteront deux filiales de crédit-bail (ÉQUIPBAIL-BÉNIN et ÉQUIPBAIL-MALI), et une société de bourse (ACTIBOURSE).

L'existence de AFH a aussi permis l'institution d'une structure d'appui technique destinée aux BOA et s'appuyant sur trois fondements principaux :

- la compétence des intervenants permettant la légèreté du dispositif,
- la dualité des missions d'appui à la gestion et de formation,
- l'uniformisation des procédures et l'homogénéisation des politiques.

Le renforcement de l'intégration et la poursuite de l'expansion du Groupe

Dans un environnement concurrentiel exacerbé, l'expansion externe et interne est plus que jamais une priorité. Mais elle doit impérativement continuer à être accompagnée d'efforts accrus de consolidation de l'existant et d'intégration du Groupe, en vue notamment d'accomplir sans heurts les mutations requises au cours de cette période charnière de notre stratégie de développement. Il en est ainsi notamment dans les domaines des procédures, du contrôle, du développement informatique et de la monétique dans lesquels les progrès accomplis ou projetés sont le fruit d'efforts menés collectivement et avec une volonté d'intégration commune et partagée par tous.

Une importante croissance externe est néanmoins intervenue à partir de 1999 avec la création de la BANK OF AFRICA - MADAGASCAR -qui a ouvert au Groupe un nouveau champ d'action géographique et apporté une précieuse expérience dans la gestion d'une banque à grand réseau d'implantation-, le démarrage en 2000 de ÉQUIPBAIL-MADAGASCAR et la création en 2001 de la BANK OF AFRICA - SÉNÉGAL. De plus, le Groupe a intensifié sa stratégie de diversification dans de nouveaux métiers : l'assurance-vie avec la création, en partenariat avec la première société ivoirienne du sous-secteur, de COLINA AFRICA VIE ; l'investissement dans des secteurs porteurs, avec la création de la Société d'investissement AGORA dans le capital-risque et de la Société ATTICA dans le secteur financier; le financement de l'immobilier avec la promotion et une prise de participation majoritaire dans la Banque de l'Habitat du Bénin ; enfin en 2004, la création de la BANK OF AFRICA - KÉNYA dans le cadre du développement du Groupe dans la zone Afrique de l'Est-Océan Indien.

Suite à ces différentes transformations successives, la situation du Groupe BANK OF AFRICA se caractérise aujourd'hui par :

- le renforcement de son total bilantiel qui a dépassé le seuil symbolique du milliard d'Euros dès fin 2004 et se situe à 1 196 millions d'Euros fin 2005
- la confirmation de son poids dans le système bancaire de l'UEMOA, le Groupe se hissant au 3ème rang des groupes bancaires de l'Union malgré une concurrence accrue ;
- la confirmation de la vocation africaine du Groupe grâce à une présence dans huit pays, répartis sur deux zones géographiques ;

- la diversification de la clientèle et des activités des différentes BANK OF AFRICA, montrant que celles-ci sont en mesure de répondre aussi bien à l'attente des principales entreprises qu'à celle du grand public ;
- le rôle déterminant de AFRICAN FINANCIAL HOLDING comme promoteur, actionnaire de référence, partenaire technique et animateur des diverses entités.

L'évolution du Groupe BANK OF AFRICA au cours des cinq derniers exercices est présentée schématiquement dans la section évolution.

Les banques et filiales du Groupe en 2005



Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration, de sept membres, est actuellement composé comme suit :

- M. Paul DERREUMAUX, Administrateur délégué et Président du Conseil
- M. Mamadou Amadou AW
- M. Paulin COSSI
- M. Mossadeck BALLY
- PROPARCO, représentée par M. Gilles GENRE-GRANDPIERRE
- Société Financière Néerlandaise pour le Développement (FMO), représentée par M. B.A.M ZWINKELS
- M. Francis SUEUR

Faits marquants

Au cours de l'année 2005

Janvier

- Prise de participation au capital du Fonds d'Investissement AFRICINVEST, dans le cadre d'une participation globale de 2 millions d'Euros du Groupe AFRICAN FINANCIAL HOLDING / BANK OF AFRICA (Groupe AFH / BOA).

Avril

- Tenue à Niamey des Rencontres BANK OF AFRICA pour les cadres du Réseau. Rachat du solde des actions de la BANK OF AFRICA - BÉNIN détenues par la Société Financière Internationale (SFI)

Juillet

- Souscription à l'augmentation de capital de la BANK OF AFRICA - MADAGASCAR, portant la part de AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH) à 39,1 % du capital de cette Banque.

Août

- Souscription à l'augmentation de capital de la BANK OF AFRICA - MALI, portant la part de AFH à 49,8 % du capital de cette Banque.
- Prise de participation au capital de la compagnie d'assurances COLINA-MADAGASCAR à hauteur de 25 % du capital de cette société.

Décembre

- Tenue à Ouagadougou des Rencontres BANK OF AFRICA pour les Administrateurs du Réseau.
- Déménagement à Bamako d'une partie des Structures Centrales du Groupe.
- Augmentation de la participation de AFH au capital de la société AGORA.
- Augmentation de la participation de AFH au capital de la société AFH - OCÉAN INDIEN.

Chiffres clés

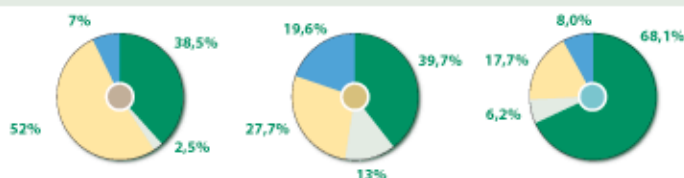
31/12/2005— **Milliers d'euros**

Groupe et Banques

	Groupe BANK OF AFRICA	BOA-BENIN	BOA-BURKINA FASO	BOA-COTE D'IVOIRE
Total du Bilan	1 251 772	429 472	116 397	168 425
Dépôts	975 456	324 152	100 639	116 809
Créances	622 093	181 902	75 585	106 506
Chiffres d'affaires	116 100	32 853	11 575	15 935
Résultat avant impôts	17 812	5 115	1 518	1 425

Actionnariat

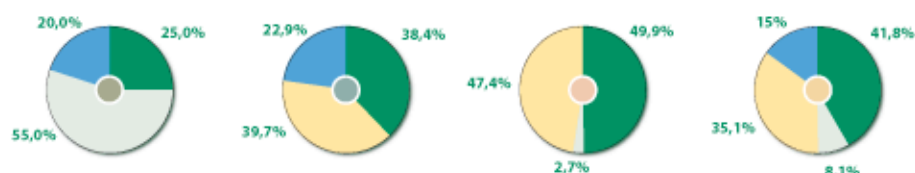
AFH
Autres BOA
Nationaux et divers
Institutions Intl.



	BOA-KENYA	BOA-MADAGASCAR	BOA-MALI	BOA-NIGER
Total du Bilan	62 382	201 397	143 961	60 607
Dépôts	48 084	160 794	117 889	49 909
Créances	35 016	86 629	81 080	22 930
Chiffres d'affaires	5 358	26 189	14 058	5 654
Résultat avant impôts	87	8 635	135	1 243

Actionnariat

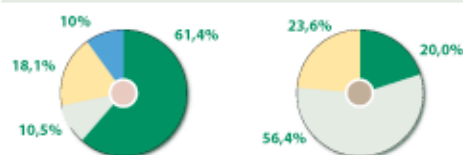
AFH
Autres BOA
Nationaux et divers
Institutions Intl.



	BOA-SENEGAL	BHB
Total du Bilan	61 239	7 894
Dépôts	52 314	4 867
Créances	28 544	3 901
Chiffres d'affaires	4 039	439
Résultat avant impôts	150	497

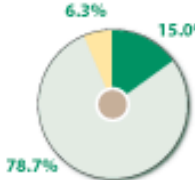
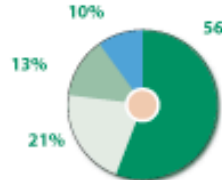
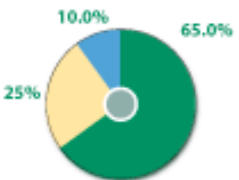
Actionnariat

AFH
Autres BOA
Nationaux et divers
Institutions Intl.

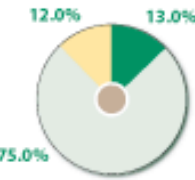
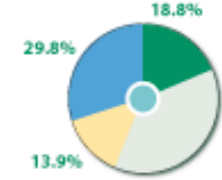
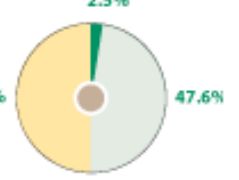


Sociétés de crédit-bail et autres filiales

	EQUIPBAIL-BENIN	EQUIPBAIL-MALI	EQUIPBAIL-MADAGASCAR
Total du Bilan	7 018	4 957	2 715
Volume d'opérations	6 361	3 754	2 464
Chiffres d'affaires	3 402	1 452	283
Résultat avant impôts	182	97	20

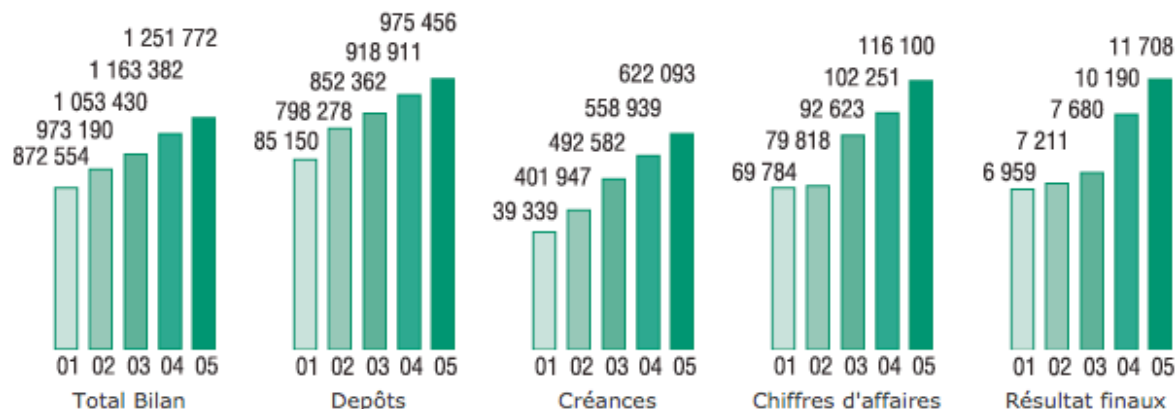
Actionnariat			
AFH			
Autres BOA			
Nationaux et divers			
Institutions Intl.			

	ACTIBOURSE	AGORA	ATTICA
Total du Bilan	3 480	10 818	2 804
Volume d'opérations	115 761	6 938	1 494
Chiffres d'affaires	643	2 604	127
Résultat avant impôts	259	1 537	206

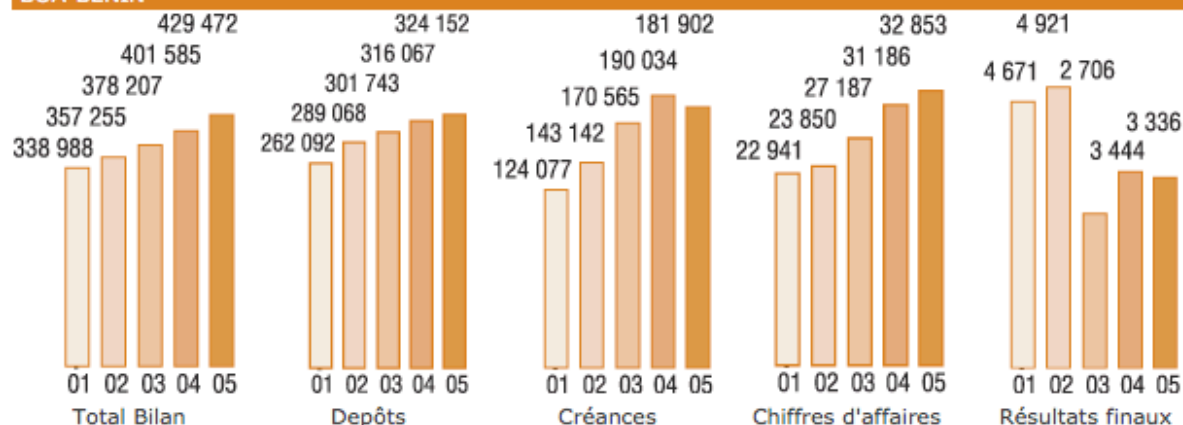
Actionnariat			
AFH			
Autres BOA			
Nationaux et divers			
Institutions Intl.			

Evolution des banques du groupe de 2001 à 2005

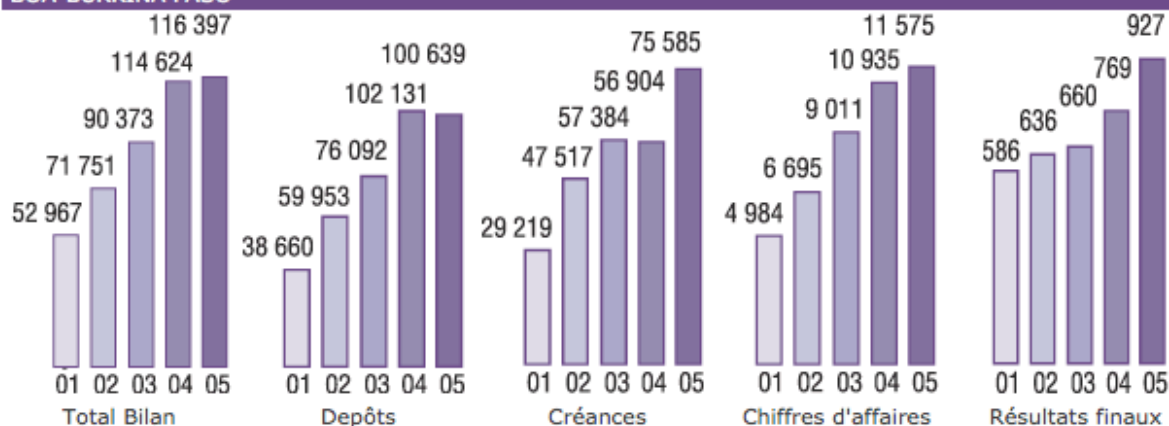
Groupe BANK OF AFRICA



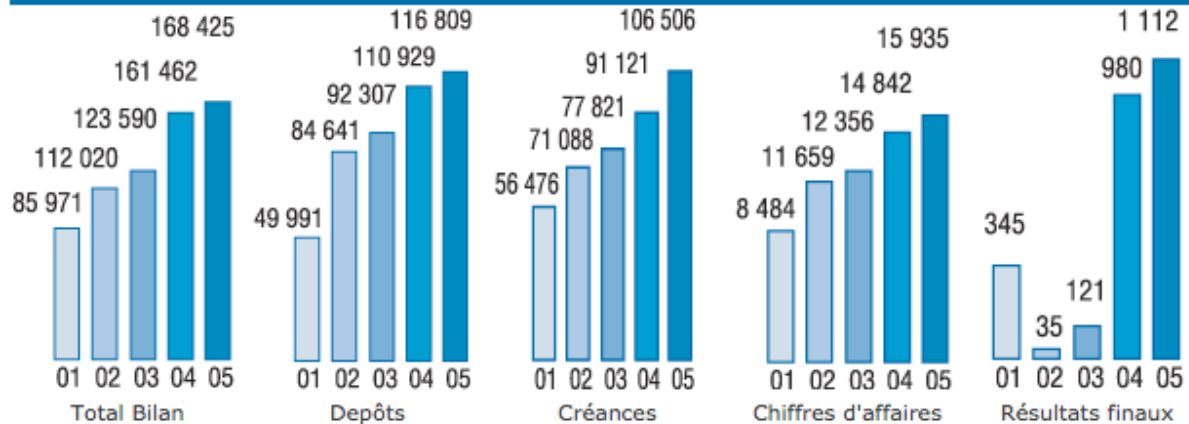
BOA-BENIN



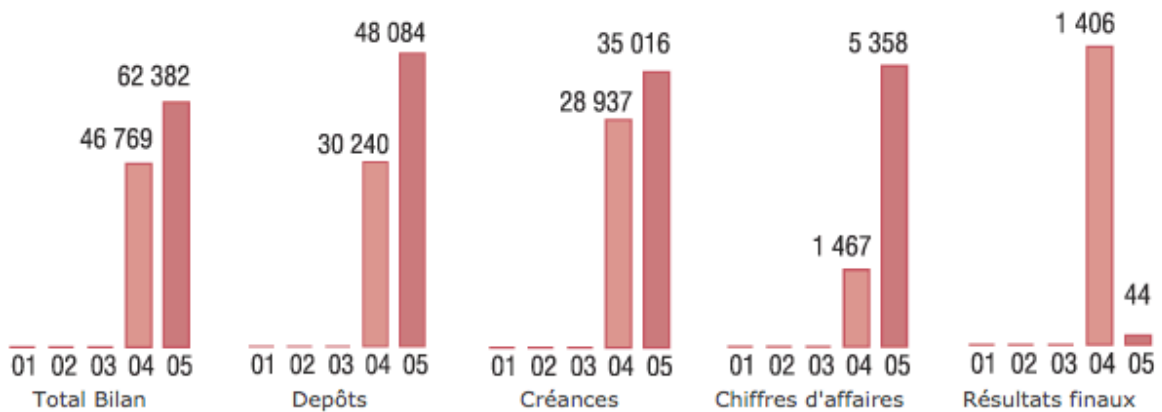
BOA-BURKINA FASO



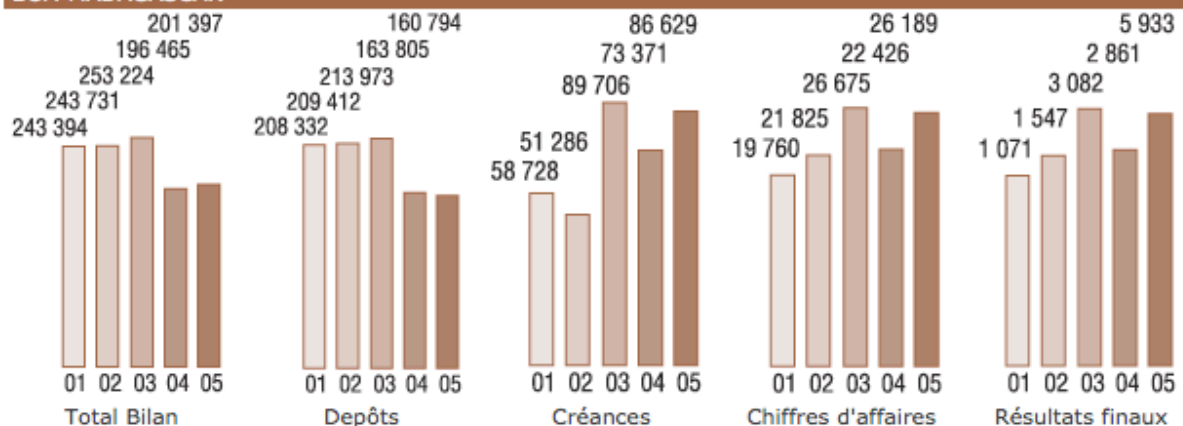
BOA-COTE D'IVOIRE



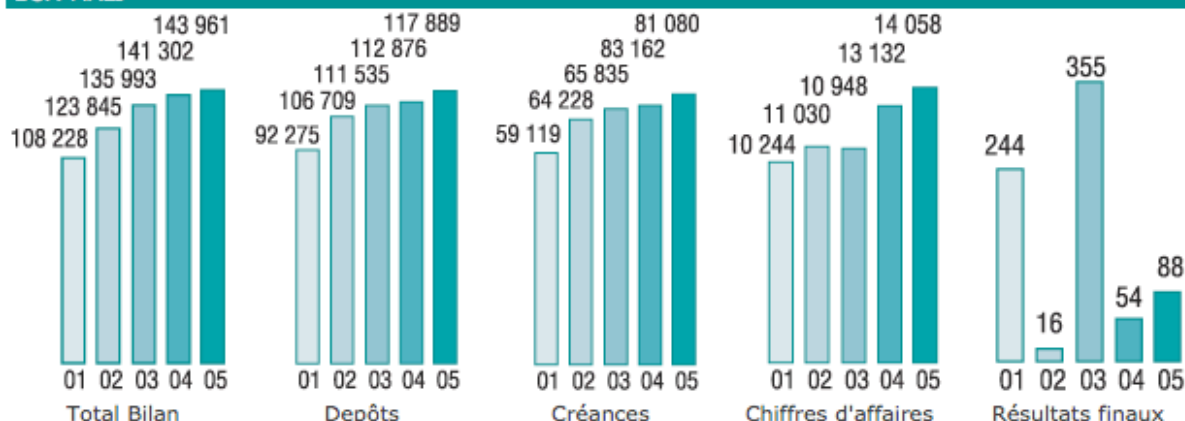
BOA-KENYA



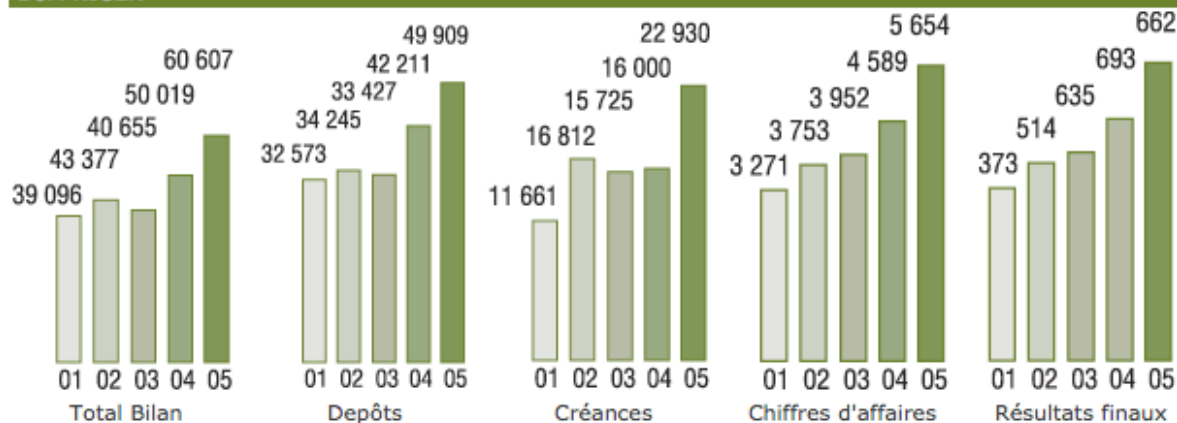
BOA-MADAGASCAR



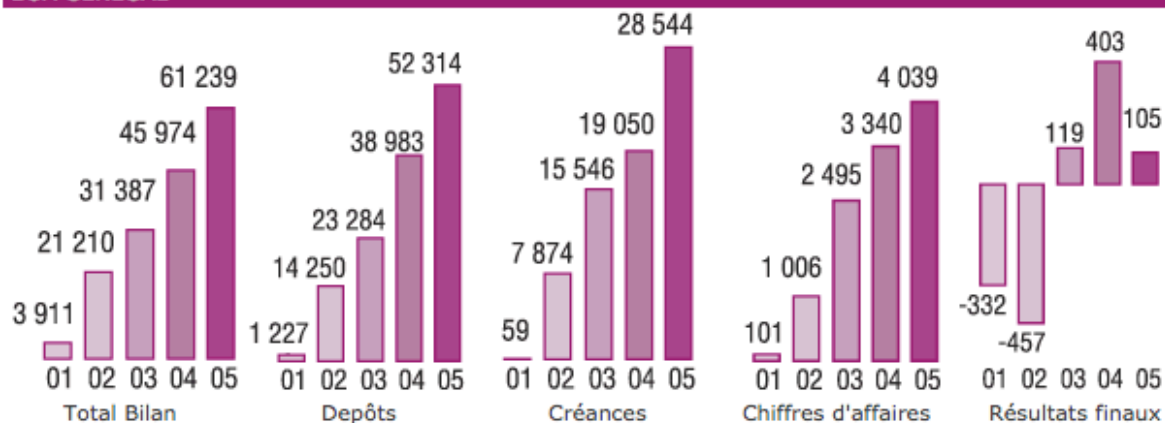
BOA-MALI



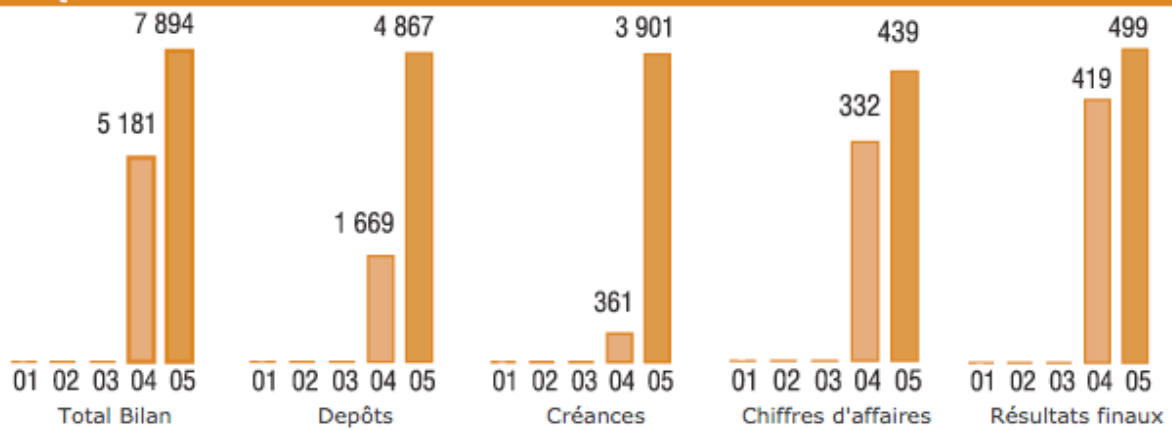
BOA-NIGER



BOA-SENEGAL



BANQUE DE L'HABITAT DE BENIN



Orientations stratégiques 2006-2007

I - L'ÉTAT DES LIEUX FIN 2005

Trois principales caractéristiques.

CARACTÉRISTIQUE 1 Une année 2005 globalement positive

En dépit de contraintes extérieures particulièrement nombreuses...

- Dégradation de l'environnement politico-économique sur des sites importants, tels le Bénin et la Côte d'Ivoire.
- Multiplication des risques opérationnels.
- Détérioration de la qualité du portefeuille de certaines entités.
- Retard dans l'aboutissement de projets générateurs de synergies.
- Hausse marquée de certains coûts d'exploitation.

le Groupe AFH/BOA a enregistré de nouveaux progrès en 2005, concernant :

l'activité des institutions financières

- Stabilité de la position de place des banques les plus puissantes malgré le durcissement de la concurrence, au Bénin et à Madagascar particulièrement.
- Poursuite de la montée en puissance de toutes les autres banques.
- Démarrage satisfaisant de la BOA-KENYA.
- Montée en croissance progressive de la Banque de l'Habitat du Bénin (BHB).
- Progression significative des sociétés de crédit-bail.

les résultats

- Situation bénéficiaire de toutes les filiales du Groupe, à l'exception de la BHB.
- Hausse du bénéfice consolidé du Groupe malgré le démarrage de divers projets non encore rentables.
- Dividendes records pour la BOA-MADAGASCAR (40%), AGORA (28%) et ACTIBOURSE (25%).
- Action généralisée d'ajustement des commissions, sous l'impulsion de la Direction des Participations.
- Effort particulièrement lourd de dotations aux provisions pour créances en souffrances, permettant une amélioration du taux de couverture de celles-ci.

QUELQUES EXEMPLES : BOA-SÉNÉGAL

Croissance de sa collecte clientèle de 47% en termes d'encours moyen.

BOA-MADAGASCAR

Dépassement du seuil des 150 000 comptes

(171 722 comptes fin 2005 - 148 860 comptes à fin 2004).

BOA-KENYA

Premier résultat excédentaire.

BOA-MALI

Amélioration de 9 points de son coefficient d'exploitation.

BOA-BURKINA FASO et BOA-CÔTE D'IVOIRE

Hausse respective de + 21% et + 13% du résultat net.

le renforcement des moyens financiers

- Poursuite de l'augmentation du capital social de la plupart des filiales, notamment BOA-MALI et BOA-MADAGASCAR.
- Démarrage d'une augmentation de capital de AFH avec le renforcement du poids des principaux actionnaires privés.
- Maintien systématique en réserves d'au moins 40% des résultats annuels de chaque filiale.

les actions structurelles

- Intensification de la politique de création de nouvelles Agences.
- Resserrement du suivi opéré par les Départements de Contrôle Général : suivi des Agences, audit des Services,...

En résumé...

une activité et un développement constants et maîtrisés.

CARACTÉRISTIQUE 2 *La réalisation d'importants projets structurants.*

EXEMPLE N°1

Un nouveau produit pour entreprises et particuliers : la banque par Internet (B-Web)

- Une forte demande d'un public de mieux en mieux averti.
- Une pression intense de la concurrence.
- Une excellente opportunité issue de la coopération avec la banque Belgoise, disposant d'un produit opérationnel et performant.
- Une nécessité de remplacement d'un produit antérieur en fin de vie.
- Une programmation serrée et bien respectée dans les différentes banques.
- Un succès satisfaisant auprès du public, souvent en dépassement des objectifs.
- Une probable bonne rentabilité du produit pour la plupart des entités.

EXEMPLE N°2

Un produit d'appel pour les particuliers : la connexion VISA et le plan monétique.

- La monétique BOA : un succès incontesté, cartes privatives comme internationales.
- Un produit très attractif : uniformité, modernité, facilité d'utilisation.
- Un produit désormais généralisé dans le réseau.
- Une bonne pénétration dans le public.
- Les contraintes techniques : d'une monétique privative à une totale intégration dans le réseau international VISA, techniquement complexe et aux procédures très contraignantes.
- Les objectifs de l'extension en cours de VISA : toutes les BANK OF AFRICA seront connectées à fin 2007.

EXEMPLE N°3

Un générateur de commissions importantes : le produit Western Union (WU).

- Une approche Groupe largement justifiée.
- Un complément nécessaire de la gamme de produits pour la clientèle privée.
- Un niveau élevé des commissions apportées.

- Une forte demande des BOA risquant d'aboutir à des initiatives dispersées.
- Un accord global en cours de mise en place en 2006 pour connexion générale du réseau BOA début 2nd semestre 2007.

En résumé,

un enrichissement continu de la gamme des produits, à l'intérieur d'une dynamique fédératrice renforcée.

CARACTÉRISTIQUE 3 Le renforcement constant des Liens entre les Structures Centrales et les Entités.

Les modalités au niveau opérationnel.

- Forte présence des Structures Centrales dans des chantiers majeurs impliquant souvent toutes les unités.
- Développement des rencontres entre les équipes.
- Pérennité des séminaires intragroupe et orientation croissante du contenu de ceux-ci vers des objectifs concrets.
- Démarrage de quelques expériences d'échanges de cadres entre entités.
- Montage de crédits consortiaux au sein de l'UEMOA.
- Tendance vers une unicité progressive des instruments, des produits et des procédures.

Les modalités au niveau du contrôle.

- Elargissement du champ d'action de la Direction de l'Inspection (DI) et approfondissement de son action en terme d'audit de Services.
- Extension du domaine de suivi du reporting mensuel de gestion : concentration des ressources et des emplois, cotation des risques de crédit.
- Démarrage de missions de la Direction des Participations sur l'audit des portefeuilles de crédit de chaque banque et renforcement du suivi des principaux risques et des grands dossiers préoccupants.

Les conséquences.

- Une accélération du processus d'intégration grâce à :
 - une approche plus globale des dossiers ;
 - une prise en compte plus systématique des contraintes des diverses composantes du réseau ;

- une uniformisation accélérée de l'image extérieure du Groupe.
- Une optimisation des coûts grâce à la mutualisation de ceux-ci.
- Une exigence accrue de la circulation des informations entre toutes les parties prenantes avant et après les décisions et les interventions.
- Un ralentissement des prises de décisions qui exige en contrepartie une accélération en termes de mise en place et de montée en puissance des actions.

En résumé,

une priorité absolue donnée à l'intérêt général du Groupe sur l'intérêt particulier des structures.

II - LES GRANDES ORIENTATIONS 2006 – 2007

CONSOLIDER - CROÎTRE - CONCEVOIR L'AVENIR.

Quatre priorités majeures.

- La poursuite des actions de consolidation de l'existant.
- La préparation optimale du moyen terme pour l'ensemble du Groupe.
- La mise en œuvre d'une nouvelle phase d'expansion.
- Les réflexions sur l'évolution à long terme du Groupe.

CONSOLIDER

PRIORITÉ N°1.

Renforcer la solidité de l'existant : une préoccupation constante.

- Amélioration des "fondamentaux" de chaque entité, grâce à une attention accrue au respect de tous les ratios de la Charte BOA.
- Amélioration de la connaissance et du respect des procédures : lutte contre le blanchiment d'argent, distribution du crédit et recouvrement, etc...
- Poursuite de deux grands chantiers transversaux : Plan de Développement des Ressources Humaines (PDRH) et Plan de Sécurité Globale (PSG).
- Renforcement du suivi et du contrôle du fonctionnement des entités par les Conseils d'Administration : périodicité rapprochée et responsabilisation des Chefs de Services dans les établissements.

CONCEVOIR L'AVENIR

PRIORITÉ N°2.

Construire l'avenir à moyen terme du Groupe :

L'élaboration des Plans Triennaux de Développement (PTD) 2007 - 2009.

Un cadrage essentiel car ce document :

- impose une mise en cohérence globale au sein du Groupe,
- permet une concertation généralisée au sein de toutes les unités,
- prend en compte les contraintes imposées par l'existant,
- comporte des actions et objectifs quantitatifs comme qualitatifs.

Les six idées-force attendues

- La vision de l'intégration : une priorité à la notion de Groupe.
- La vision de la rentabilité : une contrainte permanente et indispensable pour chaque entité.
- La vision commerciale : une stratégie de vendeur.
- La vision de modernité : une recherche des meilleurs standards.
- La vision de sécurité : une protection optimale contre les erreurs et les attaques.
- La vision de communication : une approche transversale et intégrante de toutes les autres visions.

CROÎTRE

PRIORITÉ N°3.

Poursuivre l'expansion du groupe : les nouveaux projets de développement.

L'extension du réseau BANK OF AFRICA en Afrique de l'Est, un enjeu qui demeure stratégique :

- pour le développement de la BOA-KENYA,
- pour la consolidation de notre implantation en Afrique de l'Est et dans la zone Océan Indien,
- pour la construction d'un Groupe bilingue et multiculturel.

Deux dossiers toujours en cours, dont la conclusion est ciblée pour courant 2006 :

- BOA-UGANDA,
- BOA-TANZANIA.

Une évolution satisfaisante des banques visées.

L'Allied Bank en Ouganda.

- La poursuite d'une croissance rapide, globalement conforme aux prévisions en termes de dépôts et de crédits.
- Une situation toujours bénéficiaire depuis 2002 et une rentabilité croissante (40% des fonds propres en 2005).
- Un bon dynamisme en matière de nouveaux produits et d'approche commerciale.
- Mais d'importants investissements à assumer à bref délai : système d'information et nouveau siège social.

L'Eurafrican Bank en Tanzanie.

- Le maintien d'un trend de croissance très vif, notamment en termes d'élargissement du public et de collecte de dépôts.
- Une croissance maîtrisée du risque clientèle.
- Une nette confirmation de la rentabilité retrouvée en 2005 (20% des fonds propres prévus à fin 2006).
- Une agressivité commerciale multiforme : création d'agences et ciblage de nouveaux segments de clientèle.
- Mais une fragilité liée à la modeste position au sein du marché.

Les autres développements sur la période.

- Les nouveaux horizons géographiques :
 - recherche d'opportunités d'investissement dans les deux zones de présence du Groupe.
- Poursuite d'investissements périphériques dans les secteurs :
 - de l'assurance : partenariat avec Colina, notamment à Madagascar et au Bénin,
 - du capital-risque : développement d'AGORA, par un renforcement de ses participations actuelles et par de nouvelles prises de participations.

CONCEVOIR L'AVENIR

PRIORITÉ N°4.

Préparer un développement durable du Groupe sur le long terme.

TROIS CHANTIERS PRINCIPAUX.

CHANTIER N°1.

Le renforcement des structures : une priorité absolue.

- Satisfaire aux exigences d'un Groupe multiculturel et bilingue.

Un objectif capital :

- pour obtenir le niveau le plus élevé possible de capacité de dialogue entre toutes les équipes,
- pour être sûr que tous continuent à partager la même âme collective.

Les conséquences : un effort considérable à réaliser.

- Bilinguisme des événements : Rencontres, formations et échanges.
 - Doublement des travaux de base : procédures et documents commerciaux.
 - Harmonisation progressive indispensable des organisations, des méthodes et des instruments.
- Renforcer l'indépendance et la maîtrise informatiques.
 - Pour assurer une maîtrise maximale par les équipes internes et développer des partenariats sûrs et de qualité pour les projets les plus ambitieux.
 - En améliorant le niveau de performance du progiciel central IGOR.
 - En disposant à moyen terme d'un progiciel central plus proche de nos besoins.
 - En exploitant rationnellement tous les outils disponibles sur le marché.
 - En intégrant ces travaux dans un nouveau Schéma Directeur Informatique (SDI).
 - Modifier les relations au sein du Groupe.

- Pour accroître la responsabilité directe des équipes.
- Pour augmenter l'influence du mérite dans l'évolution des rémunérations.
- En fixant des objectifs plus contraignants à chaque niveau de responsabilité.
- En développant des contrôles a posteriori.

CHANTIER N°2.

L'obtention d'un contrôle consolidé du Groupe par une Autorité de régulation.

- Une contrainte de plus en plus pressante des Autorités, qui deviendra inévitablement une obligation.
- Un souhait des dirigeants, actionnaires et partenaires de AFH.
- Une recherche en cours :
 - identification d'un pays cible : en Afrique ou ailleurs ?
 - choix d'une modalité optimale : une seule holding ou une sous holding par zone ?
- Un objectif : fin 2006.

CHANTIER N°3.

La mise en place de nouveaux partenariats.

- Une nouvelle consolidation des fonds propres de AFH prévue pour début 2007, passant le capital social aux environs de 35 millions d'Euros avec :
 - de nouveaux partenaires institutionnels,
 - la montée en puissance d'actionnaires privés.
- L'établissement de relations privilégiées avec un ou deux autres partenaires en vue de :
 - la création d'un Groupe plus présent ayant de nouvelles ambitions,
 - la préservation de toutes les caractéristiques de notre projet initial qui ne sont pas incompatibles avec sa pérennité.

III - LES CONCLUSIONS

Le Groupe a donné en 2005 les preuves tangibles de sa solidité.

Le pari de la construction d'un Groupe transafricain, lancé en 2003, reste un objectif réaliste, mais requiert des efforts encore accrus.

Les trois défis majeurs pour 2006 - 2007 consistent à :

- CONSOLIDER
- CROÎTRE
- CONCEVOIR L'AVENIR

Le mot du Président



Des prestations satisfaisantes en termes d'activité comme de résultats et la mise en œuvre d'importants nouveaux projets communs au Groupe AFRICAN FINANCIAL HOLDING / BANK OF AFRICA (Groupe AFH / BOA) ont été les deux principaux traits de l'exercice social 2005. Ces caractéristiques permettent d'aborder avec confiance les importants chantiers inscrits au programme de 2006.

Durant l'année écoulée l'activité des entités de notre réseau s'est déroulée dans un contexte particulièrement difficile : conjoncture politique et économique dégradée dans des pays abritant certains des établissements les plus puissants comme au Bénin et en Côte d'Ivoire, vive intensification de la concurrence sur la plupart des sites d'implantation, multiplication exceptionnellement intense des risques opérationnels, notamment.

Malgré tout, la quasi totalité des indicateurs issus des comptes consolidés du Groupe marque une nouvelle avancée substantielle en décembre 2005 par rapport à fin 2004 : + 7,7 % pour le total du bilan, qui avoisine 1,3 milliard d'Euros, + 6 % pour le volume des dépôts de clientèle, + 7,4 % pour le bénéfice net final qui atteint 12 130 millions d'Euros. Ces résultats sont d'autant plus remarquables qu'ils sont relatifs à un périmètre constant, nos chantiers de croissance externe n'ayant pu être achevés pendant l'année sous revue. Dans le même temps, notre réseau a continué à connaître d'importantes transformations internes. L'augmentation des fonds propres de plusieurs entités - accroissement réalisé du capital d'AFH -, l'extension de notre carte privative de retrait SESAME à l'ensemble du réseau, la généralisation de la banque par Internet à la plupart de nos entités, l'approfondissement du contenu du reporting mensuel demandé aux différentes banques, l'élargissement des champs d'action de la Direction de l'Inspection du Groupe, le renforcement régulier des Structures Centrales ont constitué quelques-uns des principaux changements enregistrés. Ils concourent tous à deux objectifs majeurs : renforcer les moyens financiers et la qualité de la gestion de toutes les entités du réseau, de façon à apporter à celle-ci la capacité d'assurer un développement solide et durable ; consolider l'intégration de toutes les entités du réseau pour approfondir le sentiment d'appartenance à un même ensemble et exploiter au maximum toutes les synergies possibles.

Le Groupe AFH/BOA sort donc finalement fortifié de cet environnement difficile qui aura marqué l'exercice 2005 et s'est engagé résolument, dès le début de cette année, dans de nouveaux chantiers essentiels pour son avenir, parmi lesquels il faut notamment citer :

- l'intensification de la politique de modernisation des produits offerts, des méthodes appliquées et des structures de fonctionnement de tous les établissements du réseau, en vue d'un alignement progressif sur les standards internationaux ;

· la mise en œuvre des options stratégiques retenues pour le Groupe en termes d'expansion géographique et sectorielle comme de partenariats.

Plus de 23 ans après la naissance de la première BANK OF AFRICA, le Groupe AFH / BOA porte donc toujours d'ambitieux projets de développement. La qualité et l'engagement des équipes qui participent à cette construction continue et la confiance permanente des actionnaires de AFH et des différentes entités sont en même temps une explication essentielle des progrès déjà réalisés et la justification des efforts à venir. Qu'ils trouvent tous ici l'expression de la reconnaissance de tous les responsables du Groupe pour ce soutien régulier.

Paul DERREUMAUX

Président

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

à l'Assemblée Générale statutaire reportée du 13 juin 2006

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de l'exercice écoulé et de soumettre à votre approbation les comptes annuels au 31 décembre 2005.

Au cours de l'exercice 2004 nous avons acquis :

- 2 500 nouvelles actions de la société AFH - OCÉAN INDIEN si bien que notre participation s'élevait au 31 décembre 2005 à EUR 2 009 575,00, ce qui représente 17 800 actions de cette société.
- 140 nouvelles actions de la société AFRICINVEST S.A. si bien que notre participation s'élevait au 31 décembre 2005 à EUR 168 028,00, ce qui représente 168 actions de cette société.
- 33 806 nouvelles actions de la société AGORA Holding si bien que notre participation s'élevait au 31 décembre 2005 à EUR 911 926,26, ce qui représente 37 606 actions de cette société.
- 15 918 nouvelles actions de la société BOA-BÉNIN si bien que notre participation s'élevait au 31 décembre 2005 à EUR 777 634,32, ce qui représente 270 448 actions de cette société.
- 69 597 nouvelles actions de la société BOA-MALI si bien que notre participation s'élevait au 31 décembre 2005 à EUR 2 569 977,62, ce qui représente 299 465 actions de cette société.

Nous avons également acquis de nouvelles participations dans les sociétés suivantes :

- 42 actions de la société ATTICA. Cette participation est évaluée au 31 décembre 2005 à EUR 64 028,59.
- 78 301 actions de la société COLINA Participations. Cette participation est évaluée au 31 décembre 2005 à EUR 1 193 602,63.
- 20 000 actions de la société COLINA Madagascar. Cette participation est évaluée au 31 décembre 2005 à EUR 181 725,34.

Les participations dans les sociétés suivantes n'ont pas été modifiées au cours de l'année 2004 :

Entreprise	Actions
ACTIBOURSE	3 900
BOA-KENYA	50 000
BOA-SÉNÉGAL	123 835
ÉQUIPBAIL-BÉNIN	6 000
ÉQUIPBAIL-MADAGASCAR	170
ÉQUIPBAIL-MALI	18 046
Holdefi	20 000
SCI OLYMPE	3 000
AFH-services ltd	8 500
Banque de l'habitat du bénin	30 000

Au 31 décembre 2005, la valeur comptable de nos immobilisations financières s'élevait à EUR 24 080 407,03 et celle de nos immobilisations incorporelles à EUR 227 007,30.

Par ailleurs, le montant des créances s'élevait à EUR 5 245 005,78, celui des valeurs mobilières à EUR 2 172 981,01. Nos avoirs en banque s'élevaient à EUR 2 647 465,99.

Nous avons enregistré comme revenus des produits de l'actif immobilisé pour un montant global de EUR 2 277 649,62. Nous avons également enregistré des produits provenant de l'actif circulant à concurrence de EUR 451 979,79, des produits exceptionnels de EUR 31 882,91 ainsi que des résultats favorables sur opérations de change à concurrence de EUR 7 540,23.

Par ailleurs, nos frais généraux se sont élevés à EUR 565 802,15. Nous avons également effectué des corrections de valeur sur éléments de l'actif à concurrence de EUR 48 023,70. Nous avons également enregistré des intérêts bancaires débiteurs de EUR 35 256,13 et des intérêts sur établissements de crédit de EUR 302 326,92.

De ces chiffres se dégage un bénéfice au 31 décembre 2005 de EUR 1 817 643,65. Compte tenu du report favorable de l'exercice précédent, à savoir EUR 574 102,58 le bénéfice total au 31 décembre 2005 s'élève à EUR 2 391 746,23.

Nous vous proposons la répartition suivante :

	En Euros
Réserve légale 5%	90 900,00
Dividende (10% du capital social)	1 813 500,00
Report à nouveau	487 346,23

Pour ce qui est de l'exercice dans lequel nous nous trouvons actuellement engagés, les opérations de la société nous amènent à prévoir une évolution analogue à celle de l'exercice précédent.

Nous vous rappelons enfin que le capital de la société a été augmenté à Euro 26 226 000 le 30 mars dernier suite à une augmentation de capital actée par-devant Me Elvinger.

Par vote spécial, nous vous prions de bien vouloir donner décharge aux Administrateurs pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 31 décembre 2005 et au Réviseur pour l'exercice de son mandat se rapportant au bilan clôturé au 31 décembre 2005.

Le 26 Avril 2006.

Le Conseil d'Administration

Paul DERREUMAUX

Administrateur Délégué

PROPARCO

Administrateur

Mossadeck BALLY

Administrateur

Mamadou AMADOU AW

Administrateur

Société Financière Néerlandaise Pour le Développement

Administrateur

Francis SUEUR

Administrateur

Paulin L. COSSI

Administrateur

Rapport du Réviseur d'entreprises

sur les états financiers au 31 décembre 2005

Conformément au mandat donné par l'Assemblée Générale des Actionnaires, nous avons contrôlé les comptes annuels ci-joints de la S.A. AFRICAN FINANCIAL HOLDING pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2005 et avons pris connaissance du rapport de gestion y relatif. Les comptes annuels et le rapport de gestion relèvent de la responsabilité du Conseil d'Administration. Notre responsabilité est, sur base de nos travaux de révision, d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels et de vérifier la concordance du rapport de gestion avec ceux-ci.

Nous avons effectué nos travaux de révision selon les normes internationales de révision. Ces normes requièrent que nos travaux de révision soient planifiés et exécutés de façon à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Une mission de révision consiste à examiner, sur base de sondages, les éléments probants justifiant les montants et informations contenus dans les comptes annuels. Elle consiste également à apprécier les principes et méthodes comptables suivis et les estimations significatives faites par le Conseil d'Administration pour l'arrêté des comptes annuels, ainsi qu'à effectuer une revue de leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos travaux de révision forment une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels ci-joints donnent, en conformité avec les prescriptions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la S.A. AFRICAN FINANCIAL HOLDING au 31 décembre 2005 ainsi que des résultats de l'exercice se terminant à cette date.

Le rapport de gestion est en concordance avec les comptes annuels.

Luxembourg le 9 juin 2006

Carlo REDING

Associé

Tom PFEIFFER

Associé

PKF Luxembourg S.A.

Réviseur d'entreprises

Bilan et Compte de pertes et profits

Bilan (En Euros)

Actif	Exercice 2004	Exercice 2005
Actif immobilisé	21 139 118,48	24 307 414,33
• Immobilisations incorporelles	5 481,00	227 007,30
• Immobilisations financières	21 133 637,48	24 080 407,03
Actif circulant	8 304 479,71	10 065 452,78
• Créances	4 213 233,34	5 245 005,78
• Valeurs mobilières	1 536 562,51	2 172 981,01
• Avoirs en banque, avoirs en comptes chèques postaux, chèques et encaisses	2 554 683,86	2 647 465,99
Compte de régularisation	60 404,21	36 848,70
Total de l'actif	29 504 002,40	34 409 715,81

Passif	Exercice 2004	Exercice 2005
Capitaux propres	21 528 547,21	21 532 690,86
• Capital souscrit	18 135 000,00	18 135 000,00
• Primes d'émission	409 145,81	409 145,81
• Réserves	506 298,82	596 798,82
· Dont réserve légale	506 298,82	596 798,82
• Résultats reportés	669 596,72	574 102,58
Bénéfice de l'exercice	1 808 505,86	1 817 643,65
Dettes	7 975 455,19	12 877 024,95
• Autres dettes	7 975 455,19	12 877 024,95
Total du passif	29 504 002,40	34 409 715,81

Compte de pertes et profits (en euros)

Charges	Exercice 2004	Exercice 2005
Corrections de valeurs sur éléments d'actif	3 968,36	48 023,70
Intérêts et charges assimilées	197 829,34	337 583,05
Autres charges	269 611,40	565 802,15
Bénéfice de l'exercice	1 808 505,86	1 817 643,65
Total des charges	2 279 914,96	2 769 052,55

Produits	Exercice 2004	Exercice 2005
Produit de l'actif immobilisé	1 695 877,35	2 277 649,62
Produit provenant de l'actif circulant	301 429,81	451 979,79
Produits exceptionnels	282 607,80	39 423,14
Total des produits	2 279 914,96	2 769 052,55

Lettre d'opinion

Nous avons examiné les comptes annuels consolidés du Groupe AFRICAN FINANCIAL HOLDING/BANK OF AFRICA (AFH/BOA) pour l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Notre examen a été effectué selon les normes d'audit généralement admises ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels consolidés annexés au présent rapport, donnent, conformément aux principes comptables généralement admis, une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe AFH/BOA au 31 décembre 2005 et de ses résultats consolidés pour l'exercice clos à cette date.

MAZARS ET GUÉRARD

Armand FANDOHAN

Associé

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Événements significatifs de l'exercice 2004

Augmentations de capital social

Les opérations d'augmentation de capital réalisées au cours de l'exercice 2005 concernent les filiales BOA-MALI, BOA-MADAGASCAR et AGORA SA :

- BOA-MALI a procédé à l'augmentation de son capital social de 762 245 euros (500 000 000 F CFA) pour le porter de 3 811 225,43 euros (2 500 000 000 F CFA) à 4 573 470,51 euros (3 000 000 000 F CFA). À cette occasion, 100 000 actions de 7,6225 euros (5 000 F CFA) chacune ont été émises et totalement libérées en numéraire. La valeur nominale des actions ayant été portée de 7,6225 euros (5 000 F CFA) à 15,245 euros (10 000 F CFA), suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 décembre 2005, le capital social de 4 573 470,51 euros (3 000 000 000 F CFA) est désormais composé de 300 000 actions ;
- Le capital de BOA-MADAGASCAR est passé de 3 197 672,1 euros (8 000 000 000 MGA) en début d'exercice à 7 194 762,22 euros (18 000 000 000 MGA) par la distribution de 200 000 actions gratuites de 7,99 euros (20 000 MGA) chacune et par l'émission de 300 000 actions de 7,99 euros (20 000 MGA) chacune libérées à hauteur de 200 000 actions par compensations avec des créances et à hauteur de 100 000 actions par des apports en numéraires ;
- Le capital de la holding AGORA SA, d'un montant de 1 524 490,17 euros (1 000 000 000 F CFA) a été porté à 3 048 980,34 euros (2 000 000 000 F CFA) par l'émission de 100 000 actions de 15,245 euros (10 000 F CFA) chacune libérées par compensation de créances détenues par les anciens actionnaires ; A l'issue de ces différentes opérations, le Groupe a renforcé sa participation dans ces filiales, avec des pourcentages d'intérêt qui sont passés de 46,66 % à 50,46 % dans BOA-MALI, de 30,71 % à 33,56 % dans BOA-MADAGASCAR et de 27,91 % à 35,58 % dans AGORA SA.

Évolution du périmètre de consolidation

Les principales variations du périmètre de consolidation sont liées aux événements suivants :

- Les actions des compagnies d'assurance Colina Africa Vie Côte d'Ivoire et Colina Africa Vie Bénin précédemment détenues par la société mère AFH SA ont été cédées à la Holding Colina Participation du groupe Colina. Ces deux sociétés sont donc sorties du périmètre de consolidation ;
- La société mère AFH SA a acquis au cours de l'exercice, 15 918 actions de la filiale BOA-Bénin. Le Groupe renforce ainsi sa position dans cette banque avec un pourcentage d'intérêt qui passe de 37,80 % à 38,14 % d'un exercice à l'autre ;

- BOA-BÉNIN a cédé 38 000 actions détenues dans le capital social de la BANQUE de L'HABITAT du Bénin (BHB) au profit de PROPARCO, de FMO, de la Banque de l'Habitat du Sénégal (BHS) et de l'Office des Postes et Télécommunications du Bénin. La participation du Groupe est ainsi passée de 41,29 % à 31,85 %.

Principes de consolidation

Les comptes consolidés sont établis selon les normes actuellement en vigueur au plan international et présentés sous la forme requise pour les banques et établissements financiers.

Ils regroupent, par intégration globale, les comptes de toutes les filiales dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif, soit par la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote, soit par la désignation de la majorité des membres des organes d'administration ou de direction (contrôle effectif). L'intégration globale permet de prendre en compte, après élimination des opérations et résultats internes, l'ensemble des actifs, passifs et éléments du compte de résultat des sociétés concernées, la part des résultats et des capitaux propres revenant aux sociétés du Groupe (« Part du Groupe ») étant distinguée de celle relative aux intérêts des autres actionnaires (« intérêts minoritaires »).

Les sociétés associées dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable, sont mises en équivalence. Hormis les holdings, les filiales dont la nature de l'activité et les règles d'établissement des comptes sociaux diffèrent de celles des banques et établissements financiers, sont également mises en équivalence. La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres possédés le montant de la part qu'ils représentent dans les capitaux propres de la société associée, y compris les résultats de l'exercice.

Au 31 décembre 2005, aucune société du Groupe n'a été consolidée par intégration proportionnelle.

La liste des sociétés appartenant au périmètre de consolidation au 31 décembre 2005, figure à la note 2. La méthode de consolidation appliquée à chaque filiale y est précisée. Le résultat des sociétés acquises (ou cédées) en cours d'exercice est retenu dans le compte de résultat consolidé pour la période postérieure à la date d'acquisition (ou antérieure à la date de cession).

Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées, ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé (y compris les dividendes) sont éliminés.

L'écart de première consolidation constaté à l'occasion d'une prise de participation, est la différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de capitaux propres retraités de la société à la date de l'acquisition. Conformément aux recommandations des organismes internationaux, cette différence est généralement affectée aux postes appropriés du bilan consolidé, et la partie résiduelle non affectée est portée à la rubrique « Écart d'acquisition » à l'actif du bilan consolidé lorsque l'écart est positif.

Les écarts d'acquisition positifs sont amortis sur une durée de 10 ans et selon un plan qui reflète aussi raisonnablement que possible les hypothèses retenues, les objectifs fixés et les perspectives envisagées au moment de l'acquisition.

Si ces différents facteurs venaient à être remis en cause par rapport aux prévisions initiales, les écarts d'acquisition concernés font l'objet de réductions, au-delà des amortissements prévus par le plan.

Les écarts d'acquisition négatifs font l'objet d'un reclassement en provisions pour risques et charges du bilan consolidé et sont repris en résultat suivant des modalités comparables à celles décrites ci-dessus.

Principe d'arrêté des comptes

Les sociétés sont consolidées sur la base des comptes arrêtés au 31 décembre 2005. Ces comptes sont retraités, le cas échéant, en harmonisation avec les principes comptables du Groupe.

Conversion des devises

Les sociétés AFH SA, AFH-Services Ltd et AFH-OCÉAN INDIEN tiennent leur comptabilité en Euro. La comptabilité des sociétés du périmètre de consolidation est tenue en Franc CFA, en Ariary (MGA) ou en Shelling Kényan (KES). Le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé et les éléments chiffrés indiqués dans les commentaires sur les comptes sont exprimés en Euros. La méthode de conversion retenue est celle du taux historique.

Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)

Conformément à la méthode d'évaluation définie par la Direction des Participations du Groupe, la provision pour risques bancaires généraux est calculée dans chaque banque, proportionnellement à la totalité des engagements nets par trésorerie et par signature de la clientèle en dehors des cautions. Les engagements sur les entreprises des secteurs public et parapublic et ceux couverts par un nantissement de dépôt à terme ou par une garantie bancaire à première demande sont exclus de la base de calcul. Un taux évolutif est appliqué dans les banques qui calculent cette provision avec un objectif de 7 %.

Les provisions constituées dans les comptes sociaux de BOA-BÉNIN, de BOA-BURKINA FASO, de BOA-CÔTE D'IVOIRE, de BOA-NIGER et de BOA-MADAGASCAR ont un caractère de réserve. Elles ont été reprises en réserves de consolidation.

Opérations de crédit-bail

Les opérations de crédit-bail, de location avec option d'achat et de location-vente sont portées au bilan pour leurs encours financiers en substitution des encours déterminés d'après la comptabilité sociale. La réserve latente est enregistrée dans les réserves consolidées pour un montant net des impôts différés.

Immobilisations incorporelles

Les fonds commerciaux, licences, brevets et droits au bail acquis sont enregistrés au coût d'achat. Les fonds commerciaux ne sont pas amortis. Les autres immobilisations incorporelles sont amorties linéairement en fonction de leurs durées de vie économique estimées.

Immobilisations corporelles

Les terrains, bâtiments et équipements sont évalués au coût de revient d'origine. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, en fonction des durées d'utilisation estimées des biens.

Titres de participation

Le poste « Immobilisations financières » comprend les titres des sociétés mises en équivalence d'une part et les titres de participation des sociétés non consolidées d'autre part.

Le poste « Immobilisations financières non consolidées » correspond au coût d'achat des titres des sociétés non consolidées, sous déduction des provisions pour dépréciation pratiquées. Les dividendes reçus des sociétés non consolidées sont comptabilisés en produits dans l'année de leur encaissement.

Impôts différés

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre la base imposable et le résultat comptable. Celles-ci comprennent notamment l'élimination des écritures constatées dans les comptes individuels en application des options fiscales. Des actifs d'impôts différés ne sont inscrits au bilan que dans la mesure où la société concernée possède l'assurance raisonnable de les récupérer au cours des années ultérieures.

Engagements de retraite

Les engagements correspondant aux droits acquis par le personnel en matière de retraite sont déterminés en fonction de la législation du pays d'implantation de chaque filiale. Les provisions ainsi déterminées ne font pas l'objet d'actualisation.

Comparabilité d'un exercice à l'autre

Les comptes consolidés du Groupe AFH/BOA au 31 décembre 2005 ont été réalisés selon des méthodes similaires à celles retenues pour l'établissement des comptes consolidés au 31 décembre 2004, présentés en comparaison.

La méthode applicable à chaque filiale a été déterminée non seulement en fonction du pourcentage de contrôle du Groupe mais aussi en fonction des critères de « contrôle effectif ».

Comptes consolidés, pourcentages de contrôle et d'intérêts, méthodes de consolidation

Périmètre de consolidation au 31 décembre 2005

Le périmètre relatif aux comptes consolidés du Groupe AFH/BOA est le suivant :

· Société mère :

- AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH S.A.),

· Holding Intégrées

- AFH-SERVICES LTD
- AGORA SA
- AFH-OCÉAN INDIEN
- ATTICA

· Banques et établissements financiers intégrés :

- BOA-BÉNIN
- BOA-CÔTE D'IVOIRE
- BOA-MALI
- BOA-SÉNÉGAL
- BANQUE DE L'HABITAT DU BÉNIN (BHB)
- ÉQUIPBAIL-MADAGASCAR
- BOA-BURKINA FASO
- BOA-MADAGASCAR
- BOA-NIGER
- BOA-KENYA
- ÉQUIPBAIL-BÉNIN
- ÉQUIPBAIL-MALI

·

Sociétés mises en équivalence :

- ACTIBOURSE

- AÏSSA SARL

- SCI OLYMPE

Sociétés consolidées: Pourcentages de contrôle et d'intérêts, méthodes de consolidation au 31 Décembre 2005

Société	Exercice 2005			Exercice 2004		
	% intérêt	% contrôle	Méthode de consolidation	% intérêt	% contrôle	Méthode de consolidation
AFH	100,00	100,00	MÈRE	100,00	100,00	MÈRE
AFH-OCÉAN INDIEN	95,20	100,00	IG	87,38	100,00	IG
AFH-SERVICES LTD	85,00	85,00	IG	85,00	85,00	IG
AGORA	35,40	56,30	IG	27,91	54,79	IG
ATTICA	20,41	50,06	IG	21,31	46,59	IG
BOA-BÉNIN	38,13	41,10	IG	37,74	38,74	IG
BOA-BURKINA FASO	43,45	51,72	IG	44,40	52,69	IG
BOA-CÔTE D'IVOIRE	71,57	76,07	IG	71,25	79,66	IG
BOA-MADAGASCAR	36,58	38,43	IG	30,71	35,14	IG
BOA-MALI	50,45	52,58	IG	46,66	49,17	IG
BOA-NIGER	43,45	49,90	IG	44,29	50,67	IG
BOA-SÉNÉGAL	65,59	71,92	IG	65,55	71,92	IG
BOA-KENYA	49,96	80,00	IG	47,48	80,00	IG
BHB	31,84	51,07	IG	41,29	76,40	IG
ÉQUIPBAIL-BÉNIN	39,93	93,73	IG	40,00	93,73	IG
ÉQUIPBAIL-MADAGASCAR	61,87	64,99	IG	56,80	64,99	IG
ÉQUIPBAIL-MALI	60,07	75,50	IG	64,88	80,15	IG
ACTIBOURSE	49,61	88,00	MEE	49,10	88,00	MEE
AÏSSA SARL	49,80	100,00	MEE	48,99	100,00	MEE
SCI OLYMPE	58,61	100,00	MEE	58,47	100,00	MEE
COLINA AFRICA VIE BÉNIN	-	-	NC	43,82	43,82	MEE
COLINA AFRICA VIE CI	-	-	NC	45	45	MEE

IG : méthode de l'Intégration Globale

MEE : méthode de la Mise En Équivalence

NC : Non Consolidée

Les filiales BOA-BÉNIN, BOA-MADAGASCAR, BOA-MALI et ATTICA ont été consolidées par intégration globale en raison du contrôle effectif exercé par le Groupe AFH/BOA.

Bilan du groupe AFH/BOA

Comparé des deux derniers exercices (en Euros).

Actif

Actif	Exercice 2004	Exercice 2005
Caisse	33 815 053	36 855 415
Créances interbancaires	325 427 357	303 869 650
• A vue	228 424 959	228 664 594
- Banques centrales	163 089 611	150 667 517
- Trésor public, CCP	820 441	316 523
- Autres établissements de crédit	64 514 907	77 680 553
• A terme	97 002 398	75 205 057
Créances sur la clientèle	556 075 415	623 297 637
• Portefeuille d'effets commerciaux	38 276 174	32 938 317
- Crédits de campagne	0	0
- Crédits ordinaires	38 276 174	32 938 317
• Comptes ordinaires débiteurs	153 283 397	181 699 196
• Autres concours à la clientèle	364 515 844	408 660 123
- Crédits de campagne	16 747 352	27 367 978
- Crédits ordinaires	347 768 492	381 292 146
• Affacturage	0	0
Crédit-bail et opérations assimilées	7 264 620	7 830 418
Titres de placement	67 345 423	82 615 403
Immobilisations financières	12 032 856	13 148 696
Immobilisations financières mises en équivalence	2 884 160	701 549
Immobilisations incorporelles	5 453 923	6 875 106
Immobilisations corporelles	31 065 200	41 462 086
Actionnaires ou associés	133 640	348 372
Autres actifs	41 260 703	58 612 873
Comptes d'ordre et divers	28 157 862	20 577 988
Ecart d'acquisition	131 650	95 867
Total de l'actif	1 111 047 862	1 196 291 059

Hors bilan	Exercice 2004	Exercice 2005
Engagements donnés		
• Engagements de financement	62 603 547	81 016 804
- En faveur d'établissements de crédits	39 087	0
En faveur de la clientèle	62 564 460	81 016 804
• Engagements de garantie	157 165 296	160 036 616
D'ordre d'établissements de crédits	23 721 450	15 925 389
D'ordre de la clientèle	133 443 846	144 111 228
• Engagements sur titres	0	0

Passif

Passif	Exercice 2004	Exercice 2005
Dettes interbancaires	40 261 406	47 708 903
• A vue	23 505 061	29 657 780
- Trésor public, CCP	1 938 191	5 491 404
- Autres établissements de crédit	21 566 870	24 166 376
• A terme	16 756 345	18 051 124
Dettes a l'égard de la clientèle	918 133 747	972 963 026
• Comptes d'épargne à vue	96 218 899	105 764 882
• Comptes d'épargne à terme	8 438 707	17 724 109
• Bon de caisse	12 200 165	9 853 583
• Autres dettes à vue	531 290 612	562 948 467
• Autres dettes à terme	269 985 364	276 671 985
Dettes représentées par un titre	3 498 705	2 682 340
Autres passifs	29 513 831	35 134 123
Comptes d'ordre et divers	23 220 744	37 145 726
Ecart d'acquisition	2 614 383	2 735 871
Provisions pour risques et charges	6 481 769	851 734
Provisions réglementées	0	0
Prêts subordonnés	5 767 673	6 010 355
Subvention d'investissement	1 524 490	762 245
Fonds pour risques bancaires généraux	0	0
Capital	18 135 000	18 135 000
Primes liées au capital	0	0
Réserves consolidées	50 599 627	60 031 779
• Part du groupe	9 619 357	12 380 313
• Part des minoritaires	40 980 270	47 651 466
Report a nouveau (+/-)	0	0
Résultat de l'exercice	11 296 487	12 129 955
• Part du groupe	5 277 285	4 895 817
• Part des minoritaires	6 019 202	7 234 140
Total du passif	1 111 047 862	1 196 291 059

Hors bilan	Exercice 2004	Exercice 2005
Engagements reçus		
• Engagements de financement	5 404 057	8 719 814
- Reçus d'établissements de crédit	5 404 057	8 719 814
• Engagements de garantie	366 491 730	498 151 867
- Reçus d'établissements de crédit	31 294 846	32 399 589
- Reçus de la clientèle	335 196 884	465 752 278
• Engagements sur titres	48 006 489	32 986 901

Comptes de résultat du Groupe AFH/BOA

Etats financiers comparés des deux derniers exercices (en Euros).

Charges

Charges	Exercice 2004	Exercice 2005
Intérêts et charges assimilées	23 826 891	26 574 732
• Sur dettes interbancaires	1 761 162	1 422 716
• Sur dettes à l'égard de la clientèle	20 838 802	23 737 681
• Sur dettes représentées par un titre	378 352	239 034
• Autres intérêts et charges assimilées	848 576	1 175 301
Charges sur crédit-bail et opérations assimilées	3 078 960	3 539 671
Commissions	370 731	500 748
Charges sur opérations financières	4 047 464	2 479 365
• Charges sur titres de placement	15 738	85 287
• Charges sur opérations de change	4 009 055	2 334 053
• Charges sur opérations de hors bilan	22 671	60 025
Charges diverses d'exploitation bancaire	86 876	373 561
Achats de marchandises	0	0
Stocks vendus	0	3 055
Variation de stock de marchandises	0	0
Frais généraux d'exploitation	38 610 012	44 560 312
• Frais de personnel	17 361 521	17 533 479
• Autres frais généraux	21 248 491	27 026 834
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	5 351 300	5 676 537
Solde en perte des corrections de valeurs sur créances et du hors bilan	12 203 778	16 895 068
Excédent des dotations sur les reprises du fonds pour risques bancaires généraux	0	0
Charges exceptionnelles	2 563 692	2 314 211
Pertes sur exercices antérieurs	1 423 627	1 243 202
Impôts sur les bénéfices	4 900 707	5 457 151
Excédent des dotations sur les reprises sur les écarts d'acquisition		
Bénéfice	11 296 487	12 129 955
Total des charges	107 760 525	121 747 569

Produits

Produits	Exercice 2004	Exercice 2005
Intérêts et produits assimilés	64 760 413	74 141 443
• Sur créances interbancaires	8 623 934	8 711 046
• Sur créances sur la clientèle	54 916 407	63 872 510
• Sur titres d'investissement	314 142	562 439
• Autres intérêts et produits assimilés	905 930	995 449
Produits sur crédit-bail et opérations assimilées	2 754 732	4 040 990
Commissions	13 734 188	14 703 755
Produits sur opérations financières	17 731 823	20 874 439
• Produits sur titres de placement	3 734 388	3 874 838
• Dividendes et produits assimilés	259 693	3 118 064
• Produits sur opérations de change	9 066 223	9 258 826
• Produits sur opérations de hors bilan	4 671 519	4 622 712
Produits divers d'exploitation bancaire	2 709 027	3 587 379
Marges commerciales	0	0
Ventes de marchandises	3 314	0
Variation de stock de marchandises	133 025	0
Produits généraux d'exploitation	1 361 237	1 383 563
Reprise d'amortissements et de provisions sur immobilisations	247 703	464 527
Solde en bénéfice des corrections de valeurs sur créances et du hors bilan	0	0
Excédent des reprises sur les dotations du fonds pour risques bancaires généraux	0	0
Produits exceptionnels	3 719 216	1 216 831
Profits sur exercices antérieurs	605 847	1 334 641
Excédent des reprises sur les dotations aux écarts d'acquisition	0	0
Pertes	0	0
Total des produits	107 760 525	121 747 569